

le groupe accessoire, les bas-reliefs et toute la mise en scène sont dignes d'admiration.

4° Enfin, détail non moins important que ceux qui précèdent, le comité a déjà la garantie d'une somme de \$34 000 sur les \$50 000 qu'il aura à déboursier pour le monument et ses accessoires indispensables, ainsi que pour la célébration des fêtes qui devront en signaler l'inauguration. Dans la somme souscrite sont compris les dons de la plupart des membres de l'épiscopat, des communautés religieuses et du clergé séculier du Canada et des États-Unis auquel un appel a été fait. On y compte également la contribution du gouvernement fédéral, des fabriques, des associations religieuses et nationales d'un certain nombre de particuliers et des enfants des écoles primaires du diocèse de Québec, ainsi que des fidèles de quelques autres diocèses de la Province.

A l'étape où en est rendue l'œuvre, il importe de savoir si l'on peut sérieusement compter sur la somme de \$ 16 000 qu'il reste à recueillir.

Nous comptons donc que l'on fera bon accueil aux messieurs qui ont été chargés par le Comité de recueillir les souscriptions, et qu'on s'empressera de coopérer à la réalisation de l'œuvre destinée à glorifier le vénérable fondateur de l'Eglise du Canada.

La liberté d'enseignement en Angleterre

M. Birrell, président du *Board of Education*, ce qui équivaut au titre de ministre de l'Instruction publique en Angleterre, a déposé, à la Chambre des communes, le nouveau projet de loi sur l'éducation.

Nous n'avons pas encore le texte de ce projet de loi. Mais l'esquisse qu'en donne le discours de M. Birrell nous permet d'apprécier le caractère et la portée de la réforme. C'est un coup de hache porté avec force dans l'édifice tout neuf que le cabinet Balfour avait construit pour les besoins de l'éducation nationale.

Cet « édifice » était odieux aux sectes « non conformistes », c'est-à-dire aux sectes dissidentes de l'Eglise anglicane. Et cette double opposition s'inspirait de motifs différents. Pour les